



PETIT-BOURG



ACCUEIL DE LOISIRS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 13 À 17 ANS

Renseignements sur l'enfant :

Nom : Prénom(s) :
Date de naissance:...../...../..... Classe actuelle :

Renseignements sur les parents:

Nom(1): Prénom(s) :
Adresse:
Tél portable: Tél bureau:
Profession:
Mail:

Nom(2): Prénom(s) :
Adresse:
Tél portable: Tél bureau:
Profession:
Mail:

Autres personnes à contacter en cas d'urgence:

Nom : Prénom(s) : | Nom : Prénom(s) :
Tél portable: | Tél portable:

Pièces à fournir:

2 photos - Assurance corporelle - copie attestation CAF - copie pages de vaccination*- certificat médical (- de 3 mois) - justificatif de résidence de moins de 3 mois (impérativement fait à la mairie si vous êtes hébergé) - fiche sanitaire de liaison

Mode de paiements : Espèces uniquement

*Les données de santé de votre enfant (notamment les vaccinations) sont collectées afin de répondre aux obligations légales applicables aux accueils collectifs de mineurs. Ce traitement est fondé sur l'article 6.1.c et 9.2.c du RGPD et ces données sont uniquement accessibles aux personnels habilités.

Droit à l'image :

La Ville de Petit-Bourg est susceptible de photographier ou filmer votre enfant dans le cadre du dispositif « Accueil de loisirs » et de diffuser ces images sur ses supports de communication (magazine municipal, site internet www.ville-petit-bourg.fr et autres outils de communication de la Ville).

J'autorise la prise et la diffusion d'images de mon enfant

Je refuse

Cette autorisation est facultative et peut être retirée à tout moment.

INFORMATION RELATIVE À LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux articles 13 et 9 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Responsable du traitement :

Ville de Petit-Bourg, représentée par Monsieur le Maire — Rue Victor Schoelcher, 97170 Petit-Bourg — contact.ville@ville-petitbourg.fr

Délégué à la protection des données (DPO) :

Me Christelle Reyno, LEGALPROTECH-AVOCATS — c.reyno@legalprotech.fr / dpo@ville-petitbourg.fr





PETIT-BOURG



ACCUEIL DE LOISIRS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 13 À 17 ANS

Finalités et bases légales :

Les données sont collectées aux fins de gestion administrative à l'accueil de loisirs et assurer la prise en charge et la sécurité de l'enfant (art. 6.1.e RGPD — mission de service public).

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 6.1.e du RGPD) ainsi que sur le respect d'obligations légales (article 6.1.c du RGPD), notamment en matière de suivi des vaccinations obligatoires.

Les données de santé (allergies, pathologies, traitements, vaccinations, PAI) sont traitées dans le cadre des obligations légales et pour la protection de l'enfant (article 9.2.c du RGPD).

Destinataires :

Les données sont destinées au personnel habilité de la structure (direction et animateurs).

En cas d'urgence, les informations nécessaires peuvent être transmises aux services de secours et aux professionnels de santé.

Durée de conservation :

Les données sont conservées pendant la durée de l'année scolaire ou a lieu l'accueil loisir, puis supprimées de manière sécurisée à son issue.

Sécurité :

Les données sont conservées dans des conditions garantissant leur sécurité et accessibles uniquement aux personnels habilités.

Vos droits :

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition, ainsi que du droit à la portabilité lorsque celui-ci est applicable.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du DPO à l'adresse suivante : dpo@ville-petitbourg.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Autorisation parentale :

Je soussigné(e), Mr/Mme..... en qualité de
autorise l'enfant à participer à l'accueil de loisirs.

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date :

Signature des parents / du représentant légal :

Dossier complet à déposer au Complexe Sportif Gaël MONFILS avec les pièces justificatives demandées avant le 19 juin 2026.